



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 AVRIL 2023 DÉLIBÉRATION VOTÉE

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 14 avril à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARCHEPRIME, dûment convoqué le 07 avril 2023 en séance ORDINAIRE, s'est réuni à la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Manuel MARTINEZ, Maire.

PRÉSENTS : M. MARTINEZ, M. FLEURY, M. LORRIOT, Mme BRETTE, M. BARGACH, Mme RUIZ, M. RECAPET, Mme PIRES, M. ROYER, Mme BARQ SAAVEDRA, M. VANIGLIA, Mme ASSIBAT-TRILLE, M. CAÏSSA, M. COURTIN, Mme BERTOSSI, M. CARDOSO, Mme MARTIN, M. GUICHENEY.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme BATS a donné procuration à Mme BRETTE
Mme GAILLET a donné procuration à M. MARTINEZ
Mme FALCOZ-VIGNE a donné procuration à Mme PIRES
Mme JAULARD a donné procuration à M. FLEURY
Mme FARGE a donné procuration à Mme RUIZ
Mme SALHI a donné procuration à M. LORRIOT

ABSENT :

M. MAILLARD

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Mme PIRES

N°	OBJETS	VOTES
BUDGET-FINANCES		
2023-37	Vote des taux de la fiscalité directe locale 2023 Annulation de la délibération n° 2023-13 du 23 février 2023	Unanimité


Questions et informations diverses.

Séance levée à 19h38.

Affiché à la porte de la mairie
et mis en ligne sur le site internet de la commune le 21 avril 2023.


Le Maire,
Manuel MARTINEZ

Délibération votée Conseil municipal du 14 avril 2023

 Mairie de Marcheprime - 3 avenue de la République - 33380 Marcheprime

 05 57 71 18 70  www.ville-marcheprime.fr / accueil@ville-marcheprime.fr